**Un cours d’introduction à la politique à la formation générale**

Le cours d’Introduction à la politique (cours 340-985) donne un portrait global de plusieurs aspects de la politique. Certaines personnes peuvent être réticentes par rapport au contenu du cours. Voici donc des éléments démontrant l'importance de rendre ce cours obligatoire.

D'abord, l’offre d’un portrait global des systèmes parlementaires et des modes de scrutins dément non seulement le caractère immuable du système politique québécois, mais démontre également les failles et les limites de ce dernier. Ainsi éduquée sur ces divers sujets, la jeunesse québécoise est armée d’arguments pour reconnaître ou non le caractère légitime du mode de scrutin. De plus, avec la connaissance de ses limites, les gens peuvent pousser la réflexion d'eux même et arriver au-delà de l'argumentaire répandu (médiatisé).

Pour ce qui est de l'introduction aux idéologies, le cours d'Introduction à la politique dresse un portrait général de celles-ci sans les approfondir. Cette initiation aux diverses idéologies permet de situer les gouvernements dans un schéma idéologique complet. Ce portrait permet de saisir l'essence des idéaux et non pas seulement les points les plus socialement et économiquement attrayants. Le conservatisme peut très bien servir d'exemple sur ce point. Le gouvernement du grand Stephan n'ira pas crier sur les toits que l'idéologie qu'il prône accepte les inégalités. Alors que le schéma de l'idéologie renvoie à une acceptation de l'ordre établi et accepte ainsi volontiers la hiérarchie. Masquant cette vérité dans des plans d'économie faramineux, le gouvernement berne une partie de la population. L'intégration de ces connaissances chez une personne l'aide donc à ne pas se faire aveugler par les arguments populistes des écoles de pensée.

Bref, une connaissance plus ample de la politique encourage la souveraineté du raisonnement politique des individus et de la collectivité. La souveraineté de la pensée politique est nécessaire dans quelconque perspective d'émancipation. Faut-il vraiment en faire l'éloge? La grève du printemps passé l'a assez démontré

.

**Pourquoi ce cours et pas un cours avec un nouveau contenu ?**

Connaître le contenu du cours permet d’assurer de la qualité du contenu et également de l’efficacité de cette démarche. C’est aussi l’assurance que le cours, une fois rendu obligatoire, ne sera pas un cours bidon de pseudo éducation à la citoyenneté où le caractère citoyen passe essentiellement par le biais du travail salarié.

**Comment s’assurer de l’intégrité et du caractère universel du cours?**

Des critères d’exigence du ministère sont mis en place pour chaque cours assurant ainsi un contenu similaire dans l'ensemble des cégeps de la province. Ainsi le cours d'Introduction à la politique répond à une ligne directrice provinciale. La description ministérielle de la compétence va comme ceci :

Discerner l’apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain dans un contexte d’introduction à la science politique.

Ce qui revient à dire :

Comprendre le phénomène humain (élément 3) avec une approche des sciences politiques (élément 2).

Les éléments de cette compétence sont :

Élément 1 : Connaître le corpus de connaissances étudié

Élément 2 : Connaître et comprendre les principaux faits, notions, concepts, théories, méthodes et autres composantes déterminant ce corpus de connaissance.

Élément 3 : Démontrez la pertinence et la portée de ces composantes disciplinaires dans la compréhension du phénomène humain.

Jean-Philippe Bombay

Étudiant au collège de Maisonneuve